



CONFERÊNCIA DOS PRESIDENTES DAS ASSEMBLEIAS PARLAMENTARES EUROPEIAS

LISBOA 1986

RAPPORT D'ACTIVITE ET PROGRAMME D'ACTION

DU

CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES

PRESENTATION FORMELLE PAR M. FERNANDO DO AMARAL, PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE DE LA REPUBLIQUE, PORTUGAL

CONFERENCE DES PRESIDENTS
DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES EUROPEENNES

LISBONNE

6-7 juin 1986

RAPPORT D'ACTIVITE ET PROGRAMME D'ACTION
DU
CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES

présenté sous l'autorité de

Messieurs les Présidents

du Parlement européen

et

de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de L'Europe

par

M. Klaus POEHLE
Co-directeur (PE)

et

M. Georges CHARITONS
Co-directeur (APCE)

SOMMAIRE

A.	<u>REMARQUES GENERALES</u>	223
	Annexe I : Structure du Centre Européen de Recherche et de Documentation Parlementaires	227
	Annexe II . Récapitulation des réunions des différents groupes de travail, des réunions des Cor - respondants, et des réunions des Présidents des groupes de travail avec le Comité di - recteur du Centre	228
B.	<u>PUBLICATIONS DU CENTRE</u>	231
	Répertoire du Centre	231
	Lettre d'information	232
	Autres publications	234
C.	<u>ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL</u>	235
	1) Groupe de travail " Informatique et bureautique " ..	235
	2) Groupe de travail " Bibliothèques "	237
	3) Groupe de travail " Thésaurus "	239
	4) Groupe de travail " Terminologie "	240
D.	<u>AUTRES TRAVAUX</u>	241

RAPPORT D'ACTIVITE ET PROGRAMME D'ACTIONDU CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PARLEMENTAIRESA. REMARQUES GENERALES

Le rapport d'activité présenté à la Conférence des Présidents réunis à Copenhague en juin 1984 ayant fait l'histoire des activités des organes du Centre de Recherche et de Documentation parlementaires depuis sa création, il n'a pas lieu aujourd'hui de revenir sur tout ce passé, mais uniquement de procéder à une mise à jour en ce qui concerne les groupes de travail et les Correspondants du Centre.

Une petite brochure de présentation du Centre, publiée en septembre 1985 et insérée dans le présent rapport, en donne une description schématique, qu'il n'est pas indispensable de reprendre ici, d'autant que ces informations sont largement connues de la plupart des participants.

Dans le corps du rapport se trouveront donc les dernières conclusions auxquelles sont parvenus les différents groupes de travail. La distinction entre la partie " rapport d'activité " et la partie " programme d'action ", classique jusqu'à présent, a été abandonnée dans le présent rapport, car elle entraîne, de ce fait, des redites qui allongent inutilement le rapport ; de plus, les discussions précédentes ont montré que les intervenants, parlant dans un des domaines d'activité du Centre, ne pratiquaient pas eux-mêmes cette distinction.

Il est à noter que le monde des organisations internationales est de plus en plus conscient de l'existence du Centre qui est perçu comme l'exemple d'une coopération fructueuse entre Parlements, même s'il est encore dépourvu de statut particulier, d'un budget et d'un organigramme propres.

C'est ainsi que la direction du Centre a eu l'occasion de présenter un exposé, suivi d'une discussion approfondie, devant la Commission des Relations avec les Parlements Nationaux de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie à Madrid les 27 et 28 novembre 1985.

Si le contrôle des activités du Centre demeure sous la responsabilité administrative principale des Secrétaires Généraux du Parlement européen et de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, tous les Secrétaires Généraux peuvent, à tout moment, exercer leur propre contrôle, notamment par l'intermédiaire des Correspondants. Il n'est peut-être pas mauvais de rappeler et de préciser la tâche de ces " Correspondants " : ce sont des hauts fonctionnaires de chacune des Chambres, désignés par leurs autorités politiques et administratives, qui sont chargés d'assurer la coordination des travaux du Centre ; à cette fin, ils ont une responsabilité particulière dans la surveillance des travaux du Centre et dans la désignation des représentants de leur Chambre aux réunions des différents groupes de travail, et assurent la répartition des questionnaires du Centre au sein de leur propre Chambre dont ils connaissent mieux que quiconque les rouages administratifs et les responsabilités, ainsi que la disponibilité de chacun des fonctionnaires qui y travaille.

Lors de la Conférence des Présidents tenue à Rome en novembre 1983, il a été confié aux Secrétaires Généraux des Parlements de la Communauté européenne, en liaison avec le Centre, un mandat spécifique concernant essentiellement les problèmes relatifs à l'informatique. Le rapport sur ce sujet a été examiné par les

Secrétaires Généraux réunis à Genève en avril 1984, dans le cadre de l'Association des Secrétaires Généraux de l'Union Interparlementaire. Le mandat confié aux Secrétaires Généraux a été confirmé lors de la Conférence de Paris, tenue en juin 1985 : Les Présidents ont ainsi renouvelé la confiance qu'ils manifestent à leurs Secrétaires Généraux dans le domaine touchant aux technologies nouvelles applicables aux besoins parlementaires et auxquelles les membres de quasiment tous les parlements attachent désormais une importance croissante.

Si la gestion du Centre européen de Recherche et de Documentation parlementaires est assurée paritairement par le Secrétariat Général du Parlement européen et le Greffe de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, c'est toujours à Luxembourg que l'essentiel des activités est centralisé.

Pour ce qui est de l'animation des différents groupes de travail, il a été recherché, et non sans quelques difficultés obtenues, un certain renouvellement dans la composition des bureaux.

Ce renouvellement a été opéré, autant que faire se pouvait, en application de quelques principes simples :

- implication dans ses responsabilités, du plus grand nombre possible de hauts fonctionnaires de parlements nationaux ;
- rotation à moyen terme ;
- présence de fonctionnaires internationaux pour assurer la coordination des travaux des différents groupes (PE-APCE).

(Voir en Annexe I le tableau de répartition des fonctions).

La direction du Centre a rencontré les mêmes problèmes que dans le passé à susciter l'hospitalité des parlements pour accueillir tel ou tel organe du Centre ; on peut toutefois constater, à la lecture du tableau ci-joint (Annexe II), qu'un gros effort a été fait par les deux Etats membres qui vont adhérer à la Communauté, ainsi que par la Confédération helvétique.

STRUCTURE

DU CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES

DIRECTION

PARLEMENT EUROPEEN

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU
CONSEIL DE L'EUROPECO-DIRECTEURS

M. Klaus POEHLE

M. Georges CHARITONS

SECRETAIRES

M. Gérard KIEFFER

M. Erik LEIJON

GROUPES DE TRAVAILGroupe de travail " INFORMATIQUE "

Président : M. Rodolfo PAGANO (Camera dei Deputati)
 Vice-Présidents : Dr. Hans SCHEPERS (Bundestag)
 M. Francis ROY (Parlement européen)

Groupe de travail " BIBLIOTHEQUES "

Président : M. Kristian HVIDT (Folketing)
 Vice-Président : Mme Alda CABRAL (Assembleia da Republica)

Groupe de travail " THESAURUS "

Président : Dr. Ezio CATTANEO (Assemblée Fédérale Suisse)
 Vice-Président :

Groupe de travail " TERMINOLOGIE "

Président : M. Albert ROHAERT (Parlement européen)
 Vice-Président : M. Mariano DARANAS (Congreso de Los Diputados)

N.B. 1 : Selon la décision prise par les Correspondants à Madrid, les bureaux des groupes de travail pourraient être complétés lors des prochaines réunions.

N.B. 2 : Le groupe de travail " Informatique ", a, par ailleurs, désigné en son sein 6 rapporteurs appartenant à plusieurs Assemblées.

RECAPITULATION DES REUNIONS DES DIFFERENTS GROUPES DE TRAVAIL,
DES REUNIONS DES CORRESPONDANTS ET DES REUNIONS DES PRESIDENTS DES GROUPES DE TRAVAIL
AVEC LE COMITE DIRECTEUR DU C.E.R.D.P.

<u>PAYS HOTE</u>	<u>GENRE DE REUNIONS</u>	<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>
BELGIQUE	Bibliothèques	Bruxelles	27-28/5/82
DANEMARK	Thesaurus	Copenhague	3/5/79
R.F.A.	Informatique	Bonn	23-24/11/78
	Microformes	Munich	17-19/9/79
	Correspondants	Bonn	25-26/2/80
	Informatique	Bonn	27-28/2/84
	Terminologie	Bonn	19/4/85
ESPAGNE	Correspondants	Madrid	25-26/11/85
FRANCE	Recherche	Paris	11/1/79
	Microformes	Paris	23/2/79
	Informatique	Paris	4-5/2/80
	Correspondants	Paris	24-25/3/83
ITALIE	Informatique	Rome	19-20/5/81
	Correspondants	Rome	16-17/10/81
	Informatique	Rome	29-30/10/85
PAYS-BAS	Bibliothèques	La Haye	27-28/10/83
PORTUGAL	Bibliothèques	Lisbonne	2-3/4/85

ROYAUME-UNI	Bibliothèques	Londres	2/2/79
	Informatique	Londres	29-31/10/84
SUEDE	Bibliothèques	Stockholm	25-26/1/80
SUISSE	Thesaurus	Berne	1-2/7/85

REUNIONS TENUES A STRASBOURG ET LUXEMBOURG

230

ANNEXE II
(suite)

<u>GENRE DE REUNION</u>	<u>LIEU</u>	<u>DATE</u>
Groupe " Recherche "	Strasbourg	21/9/79
Groupe " Microforme "	Strasbourg	8-9/5/81
Groupe " Terminologie "	Luxembourg	24/9/82
Groupe " Informatique "	Luxembourg	21-23/3/83
Correspondants	Luxembourg	14-15/5/79
Correspondants	Luxembourg	21-22/6/84
Présidents des Groupes de Travail	Strasbourg	17/10/80
	Strasbourg	15/10/82
	Strasbourg	21/1/84

B. PUBLICATIONS DU CENTRE

Répertoire du Centre

Le Centre a permis de créer un réseau de fonctionnaires parlementaires qui, responsables des mêmes secteurs d'activité, ressentent le besoin de s'informer fréquemment des travaux en cours dans d'autres parlements. Le Répertoire ainsi publié et mis à jour annuellement, constitue une sorte d'annuaire téléphonique qui, avec des indications très pratiques, comme les numéros de poste interne et les langues parlées, ainsi, bien évidemment, que les responsabilités particulières des fonctionnaires cités, a permis d'améliorer et d'intensifier des liaisons directes et rapides, et ceci afin de fournir une meilleure qualité des services à tous les utilisateurs de tous les services, notamment de recherche, des parlements nationaux en Europe.

La présentation du Répertoire est en train d'être améliorée, notamment par l'harmonisation des différentes rubriques et l'inclusion de nouvelles rubriques qui n'y figurent pas encore systématiquement, telles, Archives, Terminologie, Traduction ; l'expérience montre que des utilisateurs extérieurs, tels que universités, et centre d'études européennes, tel le Collège de Burges, vont sans doute mener à l'accroître, surtout si l'on retient l'idée de l'adresser systématiquement à toutes les bibliothèques dépositaires des publications de la Communauté.

Entre deux éditions du Répertoire, les modifications qui interviennent dans la structure des administrations parlementaires nationales et internationales sont portées à la connaissance des intéressés par la Lettre d'Information.

Lettre d'Information

La Lettre d'Information est également préparée, publiée et diffusée par les services du Parlement européen ; sa cadence est de 4 à 6 numéros par an et ce, dans les trois langues de travail du Centre : Français : 250, Anglais : 220, Allemand : 160 exemplaires.

Elle comporte traditionnellement quatre parties :

- Partie I . Activités du Centre et de ses organes, y compris l'annonce et les résultats des Conférences des Présidents, des réunions des Secrétaires Généraux, etc..
- Partie II . Publications des parlements nationaux et des Assemblées européennes.
- Partie III . Etudes de recherche et de documentation répertoriées selon la classification et les descripteurs du Thésaurus Eurovoc.
- Partie IV . Divers : publications et annonces de manifestations pouvant intéresser les destinataires.

C'est toujours la troisième partie qui est la plus abondante : en effet, sur la cinquantaine de pages que comporte chaque numéro, 150 études sont répertoriées sous cette rubrique.

Le tableau ci-dessous montre qu'avec le numéro 38, 2650 études avaient déjà été mentionnées. La provenance de ces études est très diversifiée avec, cependant, une forte contribution des parlements des grands Etats et des Assemblées européennes. Ceci peut s'expliquer par diverses raisons tenant éventuellement aux structu-

res internes des différents parlements et à leur déontologie concernant la publication de leurs travaux (embargos, confidentialité absolue, etc.). Il n'en reste pas moins que cette partie mériterait d'être développée et enrichie par des contributions plus abondantes et géographiquement mieux diversifiées ; il est rappelé que la sélection de telles études doit se faire à la source, c'est-à-dire auprès du parlement auteur et que le Centre ne peut les reprendre dans la Lettre d'Information que s'il en a la possession matérielle. Le Centre n'en assure ni la traduction ni la reproduction ni l'expédition, chaque intéressé devant s'adresser à la source. Il faut rappeler que depuis 1983 ces études ont été saisies dans une base de données au Parlement européen, dénommée " ETUDES ", qui est rattachée au Service de la Documentation à Luxembourg. Cette base peut également être interrogée à la Bibliothèque du Parlement européen à Bruxelles, et pendant les sessions du Parlement européen, à Strasbourg. Compte tenu de ces perfectionnements technologiques, il n'est plus question de reprendre, comme il l'avait été fait dans le numéro 25, l'ensemble des études publiées à cette date, d'autant que le caractère d'actualité de la plupart de ces études rend leur consultation moins utile après un certain temps.

ETUDES PUBLIEES DANS LA LETTRE D'INFORMATION

Récapitulatif des numéros 1 à 38

PROVENANCE DES ETUDES	1-38	38	37	36	35
Parlement européen	1 025	59	57	120	68
Conseil de l'Europe	229	7	--	12	12
Bundestag/Bundesrat	449	28	--	18	11
House of Commons/Lords	343	8	10	14	15
Assemblée Nle/Sénat/France	268	21	13	1	17
Camera dei Deputati/Senato	110	--	--	1	--
Autres : U.E.O.	226	1	12	3	8
	-----	---	---	---	---
	2 650	124	92	169	131

Autres publications

- a) Une petite brochure de 8 pages a été publiée dans les trois langues du Centre, pour présenter le Centre et ses activités d'une manière très schématique.

- b) Le Centre a publié, en mars 1983, un " Aperçu sur les services parlementaires de bibliothèque, documentation et informatition". Ce document de 70 pages a reçu un chaleureux accueil et reste d'actualité pour le moment ; à noter que des travaux du même type ont été entrepris par la Section " Bibliothèques parlementaires " de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires, sur une base mondiale, mais avec un contenu plus réduit pour le moment, ce qui conserve tout l'intérêt de notre brochure pour les utilisateurs européens. Le Centre dispose encore d'un petit stock de ce document.

- c) Le groupe de travail " Terminologie " a élaboré une liste complète des dénominations des commissions parlementaires des pays de la Communauté ainsi que des trois Assemblées européennes ; compte tenu de l'utilisation restreinte de ce type de document, il reste sous la forme d'une publication interne, néanmoins à la disposition des intéressés.

C. ACTIVITES DES GROUPES DE TRAVAIL

1. GROUPE DE TRAVAIL " INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE "

Le groupe de travail a, depuis la Conférence des Présidents des Parlements des Etats membres de la Communauté et du Parlement européen, lors de sa réunion à Paris les 7 et 8 juin 1985, organisé une réunion à Rome les 29, 30 et 31 octobre 1985. Elle constituait une suite directe à celle tenue l'année précédente à Londres les 28, 29 et 30 octobre, et au cours de laquelle six rapporteurs sur les thèmes particuliers avaient été désignés. Cette méthode de travail, a du reste, porté ses fruits, dans la mesure où les sujets ont pu être mieux approfondis et où la préparation des rapports a amené les rapporteurs à des contacts épistolaires ou téléphoniques accrus avec leurs collègues des autres rapports, renforçant ainsi la collaboration directe entre Assemblées.

Les six rapports étaient les suivants :

- Echange de fonctionnaires dans le domaine informatique (Assemblée Nationale Française)
- Manuel standardisé d'interrogation (Parlement européen)
- Videotex (Sénat français)
- Bureautique (Sénat italien)
- Accès aux bases de données gouvernementales (Assemblée fédérale suisse)
- Conseils et informations sur l'informatique (Assemblée fédérale suisse).

Après l'audition des rapporteurs et l'adoption, au fur et à mesure, des conclusions sur les différents thèmes, le groupe de travail est passé à l'examen d'autres sujets déjà évoqués au cours des réunions précédentes, de même qu'à des sujets nouveaux in

téressant éventuellement les différentes Assemblées.

Il s'agit de l'évolution du système CELEX (législation communautaire), du projet INSIS (Système informatique interinstitutionnel), des travaux d'avancement de la Base intégrée en cours de réalisation au Parlement européen et de l'accès aux modèles économétriques. Ce dernier point requérant des qualifications particulières, il a été décidé de constituer un sous-groupe de travail pour enquêter sur la situation actuelle en matière d'utilisation des modèles économétriques dans les parlements et d'examiner la possibilité de s'attacher les services d'experts lorsque les parlements n'en disposent pas. Ce groupe soumettra ses réflexions à la prochaine réunion.

Enfin, le Groupe de travail a constaté l'intérêt manifesté par certaines délégations, au regard des possibilités offertes par l'informatique, pour faciliter la codification législative et a décidé d'inscrire cette question à son prochain ordre du jour.

*

*

*

Etant donné que l'activité du groupe de travail s'est essentiellement portée sur la préparation du projet du rapport à soumettre par les Secrétaires Généraux à la Conférence des Présidents et que ce rapport fait l'objet d'un document particulier, il n'a pas été jugé nécessaire - tant en fonction de l'exécution de ce mandat que pour des raisons matérielles de présentation - de reprendre ici les conclusions du groupe de travail ; il est donc fait explicitement renvoi au rapport précité.

2. GROUPE DE TRAVAIL " BIBLIOTHEQUES "

La cinquième réunion du groupe de travail a eu lieu à Lisbonne les 2 et 3 avril 1985 ; elle a rassemblé 17 délégués représentant les Parlements de 10 pays et 3 organisations internationales.

Le groupe a notamment examiné, à partir des mesures prises par le Folketing et le Parlement britannique lors de l'adhésion à la Communauté européenne, les problèmes similaires auxquels doivent maintenant faire face l'Espagne et le Portugal.

Les problèmes liés à la formation du personnel travaillant dans les bibliothèques parlementaires devront être discutés de manière très approfondie ; des échanges de bibliothécaires entre les différents parlements devraient être accrus.

La question de l'utilisation des ordinateurs dans les bibliothèques parlementaires a été examinée et devrait être poursuivie par la comparaison des expériences déjà en cours.

Pour l'avenir, il conviendrait de réfléchir aux propositions suivantes :

- quel est le meilleur moyen de retrouver facilement les lois nationales des autres Etats membres (peut-être par la publication de listes à jour des collections législatives privées) ?
- comment traduire, au meilleur coût, la législation nationale dans d'autres langues, notamment les principales langues communautaires ?
- comment gagner de la place dans les bibliothèques par l'utilisation systématique de microfiches qui seraient échangées gra

tuitement entre les parlements ?

- comment comparer les expériences en matière de catalogage informatisé des fonds de bibliothèques ?

La prochaine réunion se tiendra à Copenhague en octo
bre 1986.

3. GROUPE DE TRAVAIL " THESAURUS "

Après sa réunion inaugurale de Copenhague, le 3 mai 1979, le groupe de travail " Thésaurus " a tenu, six ans plus tard, une seconde réunion à Berne les 1^{er} et 2 juillet 1985, après que le Thésaurus Eurovoc, élaboré sur la base d'un projet du Parlement européen, ait été traduit dans les langues communautaires.

Les conclusions de cette réunion sont les suivantes :

- elle a permis de donner une présentation détaillée du Thésaurus Eurovoc, et de connaître l'Etat des adaptations par les parlements nationaux, par les Assemblées européennes, ainsi que par d'autres institutions de la Communauté qui ont commencé à l'utiliser.

L'usage d'Eurovoc va grandement faciliter l'accès à l'information et aux services de documentation de la communauté et des parlements nationaux.

- Ceci constitue une offre qui s'adresse essentiellement aux parlements désireux d'automatiser et d'harmoniser les différents systèmes de documentation. Il est bien compréhensible, cependant, que les bibliothèques parlementaires qui comportent un nombre très important d'ouvrages rencontrent certaines difficultés pour réorganiser rétrospectivement tout leur système de catalogage de cette base.
- Aussi, Eurovoc, qui n'est pas parfait et doit être encore amélioré, constitue-t-il un instrument particulièrement utile pour la documentation future, en permettant d'harmoniser les classements multilingues et de faciliter ainsi l'accès mutuel aux documents des différents pays.

Sur ces grandes orientations, la prochaine réunion aura lieu à Oslo l'automne 1986 avec une participation encore plus large.

4. GROUPE DE TRAVAIL " TERMINOLOGIE "

Le groupe " Terminologie ", qui avait commencé ses travaux au Luxembourg en septembre 1982, les a poursuivis par correspondance pour établir des listes multilingues de termes parlementaires. Près de trois ans plus tard, une nouvelle réunion s'est avérée nécessaire. Elle a été tenue à Bonn le 19 avril 1985.

Elle a abouti aux conclusions suivantes :

- élaboration d'une enquête en vue de promouvoir les échanges d'information ;
- poursuite de projets de terminologie spécifiques ;
- introduction, dans la lettre d'information, d'un point particulier relatif à la terminologie.

Tous les participants à la réunion de Bonn ont exprimé l'avis que les travaux terminologiques menés jusqu'à présent s'étaient avérés utiles, voire nécessaires, dans le cadre actuel de l'intensification des relations internationales, mais qu'il conviendrait de trouver une formule pour mieux répartir les charges de travail et cerner les besoins immédiats qui ne sont pas d'ailleurs identiques pour tous les parlements concernés. Dans ce but, un questionnaire, élaboré à Bonn, a été diffusé. Une rencontre dans le courant de l'année 1986 doit être envisagée pour étudier les résultats de cette enquête, en vue d'examiner un meilleur échange d'information en matière de traduction et de terminologie, ainsi que les possibilités d'une coopération avec EURODICAUTOM (Banque de données terminologiques communautaire)

Au cours de la réunion des Correspondants à Madrid, ont été mentionnés spécialement les problèmes relatifs à la traduction

des législations nationales et à la coopération entre le groupe " Terminologie " et le groupe " Thésaurus ".

D. AUTRES TRAVAUX

Il a été convenu, à la réunion des Correspondants tenue à Madrid, de ne toujours pas réanimer le groupe de travail " Recherche ", ce domaine ayant été transféré aux Correspondants eux-mêmes.

Sous leur responsabilité, deux études devraient être entreprises, portant respectivement sur la déontologie à appliquer en matière d'embargo et de confidentialité des recherches accomplies, et sur la responsabilité des chercheurs en liaison avec les services des commissions parlementaires et des secrétariats des groupes politiques, compte tenu des différences de structure qui exigent dans les Assemblées des différents Etats membres.

*

*

*

Par ailleurs, le groupe de travail " Microformes " a terminé ses travaux et n'a donc plus d'existence ; les questions relatives à la bureautique et aux nouvelles technologies ont été confiées au groupe de travail " Informatique ". Il demeure cependant qu'il serait utile d'intensifier les échanges de documents parlementaires sous forme microfilmée entre les différents participants et que, d'une manière plus générale, le problème des archives parlementaires devrait faire l'objet d'un examen, en particulier à la lumière de l'expérience lancée à Florence.

DISCUSSION ET APPROBATION

Le Président déclara que le Rapport du Centre Européen de Recherche et de Documentation Parlementaires avait été distribué aux participants. Il demanda si quelqu'un désirait faire une déclaration avant que le rapport ne soit soumis à la Conférence pour approbation.

M. PYSTYNEN (Finlande), Président de l'Assemblée Parlementaire, dit qu'il aimerait apporter une courte contribution au sujet du progrès réalisé en Finlande en matière de traitement de l'information pour le Parlement. Un réseau intégré d'informatique devrait être complété en 1991. Il précisa que ce réseau élargirait considérablement les systèmes d'automatisation de services déjà en place et développerait d'avantage les liens entre la bibliothèque et plusieurs centres de données situés tant au pays qu'à l'étranger. Mme. Iotti avait exprimé avec grande précision l'importance pour le Parlement de se maintenir à l'affût de la nouvelle technologie. M. Pystynen ajouta avoir apprécié particulièrement le travail et l'appui du Centre Européen de Recherche et de Documentation parlementaires qui avait fourni une aide précieuse au Parlement finlandais.

Le Rapport sur les Activités et le Programme d'Action du Centre Européen de Recherche et de Documentation Parlementaires fut approuvé.

Le mandat de ses co-directeurs, M. Klaus POEHLE et Georges Charitonsfut renouvelé.